

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de l'Aube
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	26D0037
Date de mise en ligne :	Le dimanche 26 juillet 2026 à 10:40:01
Date de clôture :	Le lundi 14 septembre 2026 à 12:00:00
Titre :	Fourniture de matériels informatiques et péri-informatiques, de logiciels bureautiques et de communication, et de prestations associées pour les besoins des services départementaux
Descriptif :	Procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique Durée : 1 an à compter de la date de notification et reconductible 3 fois tacitement pour une durée d'un an Variante non autorisée Lieu d'exécution : Spécifié sur chaque bon de commande et à l'article 4-5-3 du CCAP

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 5 Posée le 03/09/2026 à 09:43:15

Bonjour,

Pourriez-vous nous communiquer votre numéro de compte AutoDesk (appelé également CSN)

En vous remerciant par avance

Répondue le 03/09/2026 à 11:11:32

Bonjour,

Suite à une question d'une entreprise, vous trouverez la réponse ci-dessous :

Le numéro de contrat d'abonnement Autodesk est le 110003411534.

Cordialement,

Le service marchés

Question n° 4 Posée le 02/09/2026 à 10:15:15

Bonjour,

Concernant les points du CCTP suivants :

1.1.7 Ecran neuf ou reconditionné pour les Services du Conseil Départemental de l'Aube

2.1.6 Ecran pour les collèges publics du département

Peut-on proposer des écrans sans interface VGA ?

Merci par avance

Répondue le 03/09/2026 à 09:08:22

Bonjour,

Suite à une question d'une entreprise, vous trouverez la réponse ci-dessous :

Comme indiqué dans le CCTP, les écrans doivent disposer d'interfaces DisplayPort, HDMI et VGA.

Cordialement,

Le service marchés

Question n° 3

Posée le 17/08/2026 à 09:18:11

Bonjour,

Pour la configuration attendue des micro-ordinateurs à destination des collèges, il est indiquée pour la RAM « 8GO – 2 slots disponibles ». Doit-on comprendre que vous attendez une configuration avec un emplacement RAM de 8 GO et 2 slots disponibles en plus ?

Merci par avance pour votre réponse,

Cordialement,

Répondue le 18/08/2026 à 10:21:01

Bonjour,

Suite à une question posée par une entreprise, je vous prie de bien vouloir prendre en compte, dans vos offres, la réponse apportée par le service :

La configuration attendue pour les micro-ordinateurs à destination des collèges est de 8 Go de RAM, avec au minimum un emplacement RAM supplémentaire disponible afin de permettre une évolution ultérieure de la configuration.

Cordialement,

Le service des marchés

Question n° 2

Posée le 14/08/2026 à 16:22:35

Le CCTP (art. 1.1.5) et le CCAP (art. 1-1) autorisent le matériel reconditionné ou remanufacturé pour "certains articles seulement". Est-il possible de proposer une offre composée à 100% de matériel reconditionné (sur l'ensemble des familles de produits du CCTP), dès lors que les caractéristiques techniques et les garanties sont équivalentes à celles exigées pour le matériel neuf ?

Répondue le 18/08/2026 à 17:17:23

Bonjour,

Suite à une question posée par une entreprise, veuillez trouver ci-dessous la réponse apportée à prendre en compte dans vos offres :

Il n'est pas possible de proposer une offre composée à 100 % de matériel reconditionné ou remanufacturé sur l'ensemble des familles de produits du CCTP.

Cordialement,

Question n° 1 Posée le 31/07/2026 à 10:32:48

Bonjour

L'extranet est-il obligatoire?

Merci

Répondue le 31/07/2026 à 14:25:06

Bonjour,

Suite à une question d'une entreprise, vous trouverez la réponse ci-dessous :

L'extranet est obligatoire. Concernant les justifications, elles correspondent aux éléments précisés dans le CCTP, au point 1.10.

Cordialement,

Le service marchés
